Frontières extérieures, visas, asile et immigration: programme d'action ARGO 2002-2006

2004/0122(CNS) - 12/10/2004

La commission a adopté le rapport de Mme Martine ROURE (PSE, FR) qui approuve dans les grandes lignes la proposition en procédure de consultation, sujette à quelques amendements mineurs soulignant que les projets financés à partir du programme ARGO doivent avoir une dimension européenne clairement établie. Bien que la proposition autorise le financement de projets par des États membres sans participation directe d'autres États membres, les députés tiennent à souligner le caractère exceptionnel de ces actions et indiquent qu'il convient de donner à la Commission la possibilité de limiter le budget disponible pour des actions de ce type.